

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DE
LA MRC D'AVIGNON (CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE), LE
3 MARS 2017, 8 H 30**

Étaient présents :

M. Guy Gallant, préfet et maire de St-Alexis-de-Matapédia
M. Richard St-Laurent, préfet suppléant et maire de Nouvelle
M. Jean-Paul Audy, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, représentante de St-Alexis-de-Matapédia
M. Luc Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian Leblanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Aussi présent :

M. Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste

Étaient absents :

M. François Boulay, maire de Ristigouche Sud-Est
M. Rémi Gallant, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Denis Henry, maire de Carleton-sur-Mer

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation de l'ordre du jour;**
- 2. Assurances collectives :**
 - 2.1 UMQ :
 - 2.1.1 Appel d'offres public;
- 3. Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine :**
 - 3.1 Nomination au conseil d'administration :
 - 3.1.1 Nomination d'un 2^e substitut;
- 4. Levée de l'assemblée.**

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR


Il y a présentation des points à l'ordre du jour.

2. ASSURANCES COLLECTIVES

2.1 UMQ

2.1.1 Appel d'offres public

Document déposé :

 *UMQ. Appel d'offres public – consultant en assurances. Courriel du 27 février 2017.*

Résolution numéro CM-2017-03-03-238 concernant les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ

CONSIDÉRANT que la MRC d'Avignon a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités ou MRC ou régies intermunicipales intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Avignon désire se joindre à ce regroupement;

CONSIDÉRANT que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

CONSIDÉRANT que l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2017-03-03-238

Que la MRC d'Avignon confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

Que le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

Que la MRC d'Avignon s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

Que la MRC d'Avignon s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

Que la MRC d'Avignon s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

ORIGINAL : UMQ, Mme Annie Ferland

3. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

3.1 Nomination au conseil d'administration

3.1.1 Nomination d'un 2^e substitut

Document déposé :

📖 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE. Représentants et substituts. Courriel du 1^{er} mars 2017.

Résolution numéro CM-2017-03-03-239 concernant les représentants et substituts de la MRC sur la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT que les représentants et substituts actuels de la MRC d'Avignon sont :

- ♦ M. Guy Gallant
- ♦ M. Richard St-Laurent
- ♦ M. Denis Henry, substitut

EN CONSÉQUENCE

CM-2017-03-03-239

Il est PROPOSÉ par : M. Luc Lagacé
et résolu unanimement

de nommer M. Christian Leblanc à titre de 2^e substitut.

ORIGINAL : Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, M. Didier Dufour

C. C. Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CM-2017-03-03-240

Il y a unanimité à lever l'assemblée.

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-
trésorier et aménagiste,

Guy Gallant

Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a.